

Leila LANKARANI

CV résumé.

Diplômée de la faculté de droit de l'Université de Paris II Panthéon Assas et de l'Institut des Hautes Etudes internationales de l'Université de Paris II Panthéon Assas, et titulaire d'un Doctorat d'Etat en Droit de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

Professeure agrégée des facultés de droit en droit public; directrice du master 2 recherche "protection des droits fondamentaux" à l'Université de Franche-Comté; professeure associée à l'Université de Bordeaux; professeure invitée, pour l'enseignement du droit de l'OMC, de l'arbitrage et du droit des investissements internationaux au Collège juridique franco-roumain de Bucarest, pour l'enseignement du droit européen et international des investissements au Centre franco-biélorusse d'études juridiques de Minsk, pour l'enseignement de l'arbitrage d'investissement à la faculté de droit de l'Université Kaslik du Liban.

Membre du Centre de recherche et de documentations européennes et internationales de l'Université de Bordeaux (CRDEI), membre du Comité de lecture du *Montesquieu Law Review*, membre de la Société Française pour le Droit international (SFDI), membre associée du Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche Comté (CRJFC), membre et Secrétaire générale de la Cour européenne d'Arbitrage, section du Grand ouest.

Conférencière, direction de recherches, et auteur de plusieurs publications en droit international économique (investissement, arbitrage et commerce internationaux), dans divers domaines du droit international général ainsi qu'en droit international de patrimoine et de la diversité culturels.

Dernière publication : "L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et *lex mediterranea* des investissements : entre conflit et complémentarité", in *Vers une lex mediterranea des investissements*, Bruxelles, Bruylant, 2016, pp. 121-142.

Dernier ouvrage à paraître, (Codirection) "La puissance russe au prisme de l'émergence", Paris, Pedone, 2016.